

Les comptines de langue française. Recueillies et commentées par J. BAUCOMONT, F. GUIBAT, T. LUCILE, R. PINON, et PH. SOUPAULT. Paris, 1961 Editions Seghers.

Nos milieux de spécialistes ont la vieille et fâcheuse habitude de ne se soucier que fort peu — ou pas du tout — des travaux de leurs confrères français. Ceci est particulièrement remarquable en matière d'ethnographie; ainsi, lorsque nous venons à nous intéresser à ce qui se fait en Europe dans ce domaine, mûs par un préjugé fort nuisible, nous nous contentons de compulser les vastes ouvrages des allemands, peut-être aussi ceux des anglais et des scandinaves — mais les travaux des français sont en général négligés.

Combien cette unilatérale façon de voir est inexcusable, cela devient manifeste à la simple lecture du recueil des comptines françaises choisies que la maison Seghers a récemment édité avec un goût si délicat et sûr. Et nous ne pourrions que profiter de l'exemple que nous donnent ainsi nos confrères français, particulièrement en ce moment où nous élaborons les nouveaux tomes de «L'Ethnographie de la Hongrie». Car s'il est vrai qu'à la fin du siècle dernier, il se trouva encore d'ardents chercheurs pour s'y intéresser, les formulettes — et avec elles bien d'autres genres folkloriques — n'ont guère, depuis, fait l'objet de travaux pour les recueillir et les étudier.

Qu'ont donc fait les français? Déjà en 1852, Ampère avait organisé la première grande enquête folklorique qui s'étendait au pays tout entier; celle-ci ne recueillit encore que peu de jeux d'enfants, mais en 1883 parut le recueil de E. ROLLAND, intitulé «Rimes et jeux de l'Enfance» qui, en France, est considéré comme une «Bible du folklore enfantin». Assez récemment, et non sans fierté, nous avions relevé que le travail du hongrois ARON KISS (1891) avait devancé ceux des anglais et des allemands (voir, GOMME 1894—98, BÖHME 1897, cf. *Folk Music Research*

in Hungary, 1964, 8.) — mais il semble bien que nous ignorions que les Français nous avaient précédés de huit bonnes années. Au demeurant, ils ne s'étaient point, ensuite, reposés sur leurs lauriers; en effet, en 1931—32, une revue pédagogique française avait lancé une nouvelle enquête, sous le contrôle d'un groupe d'éducateurs, de folkloristes et de musicologues que présidait le compositeur Vincent d'Indy. Cette campagne recueillit 10 425 jeux et formulettes. Non encore contents de ce résultat, en 1957, avec le concours des stations radiophoniques de langue française de Belgique, de Lausanne et du Canada, ils lancèrent sur les ondes de la radio française une série d'émissions sur les comptines et un appel pour en recueillir d'autres. La récolte fut alors surabondante: ils reçurent près de 8 000 textes de réitations et de nombreuses mélodies. Le recueil dont il est aujourd'hui question a puisé dans cette récolte-là. Dans leurs fort intelligentes introductions, Beaumont et Guibat informent les lecteurs de la nature des travaux d'enquête, des particularités générales des textes et des mélodies, de leur importance psychologique, poétique et ethnographique ainsi que du rôle éducateur qu'ils jouaient. C'est cependant à R. PINON que l'on est redevable de la composition, du caractère savant de l'ouvrage, de même d'ailleurs que de l'idée qui y a présidé. C'est également lui qui a procédé au choix, au classement et aux études. Ses groupes typologiques sont les suivants.

1. Formulettes d'avant comptée — pour rassembler les enfants, les inviter à plonger à l'eau, donner le départ d'une course, etc;
2. Comptines numériques;
3. Avec jeux de mots, par exemple: Assa un, assa deux . . . assa cinq = assassin — ban un, . . . ban dix = bandit — une aile . . . sept ailes = c'est elle — qui ressemblent d'ailleurs aux comptines hongroises qui précèdent le jeu de cache-cache;
4. Comptines avec injonction de sortie;
5. Comptines avec allitérations, jeux phonétiques ou fondées sur des mots sauvages;
6. Comptines invocatrices de personnes;
7. Comptines renfermant des allusions historiques ou politiques;
8. Comptines à base d'allusions mystiques ou magiques;
9. Comptines évoquant des animaux;
10. Comptines se rapportant à des objets;
11. Formulettes d'autres fonctions, mais pouvant faire office de comptines;
12. Comptines composées par des enfants, mais point spontanément, la plupart sur le modèle de vieilles comptines;
13. Comptines composées par des adultes;
14. Comptines composées par des poètes, celles-ci étant jointes au volume surtout depuis que les auteurs surréalistes se sont amusés à composer des vers imitant les bizarres improvisations phonétiques des poésies d'enfants.

Chacun de ces groupes comporte nombre de textes — parfois en plusieurs variantes — et indique les régions francophones où ils se sont répandus, ainsi que leurs dates d'origine; sur ce point, nos confrères français jouissent d'une situation favorable car de nombreuses formulettes avaient déjà été publiées dans un livre qui fut rédigé en 1552, mais publié seulement en 1602; ainsi, peuvent-ils fréquemment se référer à des données datant des XVII^e-ème et XVIII^e-ème siècles («On le jouait déjà au XVIII^e-ème siècle», «Ceci était une formulette du jeu de dés des lansquenets», «D'origine celte?», etc.). Enfin, l'ouvrage indique aussi leur aire de dissémination parmi d'autres peuples. Ainsi, ces notes comparatives font le rapprochement avec des analogues allemands, flamands ou anglais — ce qui témoigne d'un scrupule louable, en égard à «l'importance mineure» du genre — et, qui plus est, elles évoquent même des analogues roumains et polonais. Ce qui, évidemment, permet de replacer le tout dans un vaste contexte comparatif.

Quant aux problèmes soulevés par les textes enfantins, les auteurs citent souvent des conclusions antérieures de folkloristes éminents (VAN GENNEP, ROSSAT), ce qui témoigne du fait que les spécialistes français ne sont pas des néophytes en la matière. Chez eux, c'est à bon droit que l'on peut parler de cette «orientation moderne» qui consiste «à chercher l'explication dans le langage et la psychologie des enfants». Et c'est bien pourquoi ils aboutissent à ces notions si claires selon lesquelles ce qu'il y a de «mots sauvages» dans les formulettes des enfants provient de la jouissance qu'ils trouvent à se griser de sons — «délire phonétique», «volupté labiale», «le plaisir d'exercer une activité verbale sans contrôle» — sur des airs ou des formulettes dépourvues de mélodies mais marquées d'un rythme préexistant auquel le texte s'adapte, car quelle que soit la variante notée le rythme, lui, est toujours identique; que les formulettes d'enfants sont souvent faites d'onomatopes, ou s'inspirent d'imitations de langues étrangères, évidemment d'abord de celles des voisins, allemande et flamande, et anglaise au Canada. C'est ainsi qu'un petit Français peut se gargariser de «einig-benig» qu'il a entendus de

petits camarades alsaciens ou suisses — tout comme d'ailleurs un petit hongrois parle du «jeu d'Ispilang» (prononcer Ichepilangue) qui provient de l'allemand «Ich spiel ein, ich spiel ein, ich spiel eine Rose». D'après nos confrères français — et ceci est certainement juste — l'essentiel est que le texte doit perdre son sens originel, afin que les associations psychologiques des sons puissent jouer librement. Quant à la vaste organisation qu'ils ont mise sur pied, elle a eu pour effet de leur permettre de faire des observations fonctionnelles; par exemple, ils ont pu constater que, invités à «composer» eux-mêmes des comptines (même sur le modèle des anciennes), les enfants ne les employaient cependant pas spontanément dans leurs jeux, car ils préféreraient toujours s'en tenir à celles qui étaient traditionnelles et déjà usuelles.

Ce livre est illustré de dessins d'enfants représentant souvent des comptines — et, outre sa gentillesse, son intelligence et son enseignement, il est aussi une aide pour nous, ethnographes hongrois, dans l'étude de la matière de genre semblable que nous avons amassée. Il nous invite aussi à ne pas limiter notre documentation à celle fournie par nos voisins immédiats: nos confrères français méritent, eux aussi, d'être lus.

L. Vargyas